



Commande historique de près de 60 000 corps creux

Les Forges de Tarbes, société filiale à 100% d'Eurolasma, ont reçu une nouvelle commande d'un montant total de plus de 15 millions d'euros pour la fourniture en 2024 de près de 60 000 pièces de gros calibre utilisées dans la fabrication des obus de 155mm.

Jérôme Garnache-Creillot, Président directeur général d'Eurolasma, déclare « *cette commande historique, la plus importante depuis la cession des Forges de Tarbes par GIAT Industries, valide le savoir-faire unique et l'implication sans faille des femmes et des hommes qui y travaillent. Elle est également le fruit d'une collaboration technique et stratégique étroite avec les équipes de son client historique lequel a permis de sauvegarder un outil industriel constitutif d'une filière garante de la souveraineté française* ».

Ce nouveau contrat est fondé sur le déploiement progressif des nouvelles capacités de production programmées sur le site tarbais. Ainsi, le groupe prévoit de porter sa capacité annuelle de 40 000 pièces en 2023 à 120 000 en 2024. En 2025, Les Forges de Tarbes disposeront d'une capacité de production à hauteur de 160 000 pièces par an.

A propos des Forges de Tarbes

Patrimoine de l'industrie française, l'usine des Forges de Tarbes est implantée sur le site historique de l'Arsenal à Tarbes (65). Elle fournit les corps creux destinés à de grands industriels de la défense terrestre et navale. La société dispose d'un savoir-faire unique et est la seule forge capable d'assurer la production de corps creux de grandes dimensions en France.

À propos d'EUROPLASMA

Eurolasma est un groupe français, présent à l'international, qui conçoit et développe depuis 30 ans des savoir-faire au service de l'homme et de son environnement. Expert dans la dépollution, ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux à partir de sa technologie propriétaire, la torche à plasma, ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, par substitution d'énergies fossiles ou grâce au recyclage dans une logique d'économie circulaire. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400CF13 -ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.eurolasma.com.

Contacts :

Eurolasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@eurolasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – eurolasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.